



QUI ORGANISE LES TRAVAILLEUR.S.E.S EN CHINE ?



Par Stijn Sintubin,
Chef du service International de la CSC

26 septembre 2017. Guangdong, la province la plus industrialisée de Chine, juste à côté de Hong Kong, dans une émission de télévision spéciale : un focus sur Zeng Feiyang, Zhu Xiaomei et Tan Huanxing qui admettent publiquement au tribunal qu'ils sont coupables de "rassemblement de travailleur.se.s dans l'intention de perturbation de l'ordre". Le verdict est clair : trois ans de peine de prison conditionnelle. "La négation de la législation nationale, l'abus de fonds internationaux et le travail sous l'instruction de puissances et organisations étrangères qui veulent saper l'ordre social en Chine", disait-on du côté officiel. Tous les trois étaient membres du staff de l'ONG Panyu Workers Centre, à Guangzhou, et faisaient leur travail, c'est-à-dire le soutien aux travailleur.se.s en réclamant les arriérés de salaires et d'avantages sociaux de leurs employeurs. Les semaines précédant le procès, la région a vu une opération policière d'envergure contre toutes les ONG actives sur la question du Travail. Ces deux faits ne sont pas sans rapport l'un avec l'autre. Les militant.s chinois.e.s des droits humains appellent cela "une campagne sans précédent contre l'activisme". Des centaines d'activistes sont recherchés, poursuivis et des dizaines se trouvent déjà en prison. Il est clair que les autorités chinoises, autrement dit le Parti Communiste Chinois (PCC), donnent le ton : "Le syndicat officiel All China Federation of Trade Unions (ACFTU) est la seule organisation reconnue qui a l'autorisation et la possibilité d'organiser les travailleur.se.s ! ONG, restez dans votre zone et dans votre rôle désigné !"

Les ONG du travail en Chine : leur nature, leurs méthodes, leur rôle

A la suite de la libéralisation économique sous le président Deng Xiaoping, au début des années 80, des centaines d'entreprises et d'investisseurs de Hong Kong se sont implantés dans les nouvelles zones économiques spéciales de la Chine du Sud¹. Avec comme conséquence un esclavage quasi-total, des droits des travailleur.se.s inexistantes et des conditions de travail terribles. Nous nous souvenons des histoires horribles d'hyper exploitation de jeunes migrant.e.s sans défense. Des milliers de jeunes femmes et hommes qui ont quitté leur petit village de campagne, attiré.e.s par la richesse et la croissance économique dans les provinces chinoises du Sud. En réaction à cette situation, différentes ONG du travail et activistes de Hong Kong se sont implantés dans ces régions, au milieu des années 1990. Ces activistes et petites organisations avaient l'avan-

tage de connaître les pratiques des capitalistes de Hong Kong, avaient du soutien et réseaux internationaux et pouvaient mobiliser des fonds. Ils formaient des alliances avec des activistes, avocats et intellectuel.le.s universitaires chinois.e.s. Au début, le contact avec les travailleur.se.s migrant.e.s "méfiant.e.s" était compliqué, mais après un petit temps, et sûrement par l'implication des travailleur.se.s migrant.e.s, ces organisations ont pu réaliser un changement appréciable. Ces ancien.ne.s ouvriers/ères migrant.e.s, souvent aussi victimes d'accidents ou d'exploitation, ont pu élargir la base des organisations. Ils informaient, sensibilisaient et formaient une grande partie des travailleur.se.s migrant.e.s.

Le rôle de ces organisations et militant.e.s changea lentement. D'un rôle de soutien, disons de "conseiller para-légal", ils ont évolué vers de véritables "activistes" qui organisent les travailleur.se.s et ont de l'expérience dans la négociation et les actions collectives, comme les grèves. Citons la grève dans la fabrique automobile de Honda à Nanshang, en mai 2010, ou celle dans la fabrique de chaussures de Yue Yuen en 2014-2015, ou la lutte des employés Lide à Guangdong à la même période... Nombre d'exemples dans lesquels ces ONG organisèrent les travailleur.se.s, encouragèrent l'action pour forcer les patrons à négocier, négocièrent, et dans certains cas organisèrent même l'élection de représentant.e.s des travailleur.se.s à l'intérieur des entreprises. La quantité grandissante des ONG a renforcé la société civile en Chine et les autorités ont devenues plus tolérantes par rapport au rôle de ces organisations dans l'offre de service pour l'amélioration du bien-être de la population. A l'intérieur du modèle "socialiste" néolibéral² de la Chine, il est assez logique que les ONG reçoivent un rôle de fournisseur de service. Ce rôle est d'ailleurs totalement conforme à la vision du PCC sur la lutte contre la pauvreté et pour l'innovation sociale. Mais maintenant, les ONG du travail mènent de vraies actions syndicales... Et ça devient un souci pour le PCC. Elles reprennent le rôle du syndicat officiel et/ou menacent de former des syndicats libres. Pour l'Etat et pour le Parti, ça va trop loin.

¹ Les zones économiques spéciales bénéficient d'un régime juridique particulier et proposent aux entreprises étrangères des conditions préférentielles : moins de droits de douane, libre rapatriement des investissements et des bénéfices, impôts très bas, statut d'extra-territorialité pour les cadres qui viennent travailler...

² La Chine reste officiellement « socialiste », en précision « avec des caractéristiques chinoises », bien que le fonctionnement de son économie en font une économie capitaliste



Liberté syndicale et syndicat en Chine, un système "aux caractéristiques chinoises"

Il n'existe pas de réelle liberté d'association en Chine. La Chine n'a en outre pas ratifié les conventions de base de l'OIT 87 et 98 sur la liberté d'organisation et le droit aux négociations collectives. Officieusement, il semble bien qu'il y ait liberté d'organisation, mais celle-ci se limite à l'entreprise. L'organisation des travailleur.se.s au-delà de l'entreprise ou à l'échelle du secteur est l'apanage exclusif du syndicat d'Etat ACFTU. L'ACFTU, créée en 1925 et qui compte 275 millions de membres, est le seul syndicat reconnu en Chine. Durant l'ère de Mao, cette organisation devait veiller à la paix et la stabilité dans les grandes entreprises d'Etat. Dans ces entreprises, l'ACFTU s'occupait de tout : les activités sociales et culturelles et dans une moindre mesure de la défense des intérêts des travailleur.se.s. Un service superflu, vu que l'Etat était employeur et pro-travailleur.se.s. Chaque entreprise d'Etat avait un syndicat de l'ACFTU et l'ACFTU recevait 2% de la masse salariale brute comme cotisation des membres. Une position très confortable ! Mais ça a vite changé lorsque les entreprises multinationales occidentales se sont implantées en Chine et ont utilisé leurs techniques modernes de management sur les travailleur.se.s, et là le syndicat était totalement absent et se retrouvait en terrain inconnu.

Au début du XXIème siècle, la prise de conscience que le syndicat devait jouer un autre rôle a fait son chemin dans le PCC comme dans l'ACFTU. Une des raisons était vraisemblablement la mauvaise image de la Chine associée à la surexploitation à grande échelle de ses travailleur.se.s. En conclusion, l'ACFTU devait désormais commencer à défendre les intérêts des travailleurs dans le secteur privé aussi. Le syndicat lança de grandes campagnes pour être présent dans les multinationales, pour pouvoir organiser de vraies négociations collectives, obtenir des augmentations de salaire, etc. Il le fit avec un certain succès.

A Guangdong par exemple, le syndicat officiel travaillait de concert avec les ONG du travail. Il y avait une répartition claire des rôles et l'ACFTU a expérimenté sur base de l'expérience d'ONG de vraies élections à l'intérieur des entreprises, avec l'organisation des travailleur.se.s sur le lieu de travail et non plus par des accords avec le management. L'orientation politique de l'actuel président chinois Xi Jinping, selon laquelle le PCC devait retrouver son rôle central dans la politique chinoise, a rendu au syndicat son rôle de courroie de transmission entre les travailleur.se.s et le PCC. La campagne anticorruption de Xi Jinping a aussi eu une influence sur le syndicat, avec des changements massifs dans l'appareil, de nouvelles règles plus strictes et des coupes budgétaires. En bref, la porte ouverte pour le travail syndical de base a à nouveau été bien refermée.

Quelles perspectives ?

"Sha ji jing hou" est une expression chinoise qu'on traduirait par "les singes doivent témoigner du meurtre des poules". La répression, et certainement la condamnation des trois salariés d'ONG semble mettre en application cette expression : « ONG, restez dans votre rôle de fournisseur de services, ne venez pas sur le terrain de l'action collective et ne venez surtout pas perturber l'équilibre dans une économie avec une croissance faible et un manque de travailleur.se.s ». Vu que le congrès du PCC d'octobre 2017 n'a pas contredit Xi Jinping, il y n'aura toujours pas de place pour des syndicats libres en Chine dans les prochaines années. Le sort du syndicat, des ONG et donc des travailleur.se.s dépendra donc encore malheureusement pendant un certain temps des choix du PCC.



Grève chez Wal-Mart en Chine